
**Réunion des États parties à la Convention
sur l'interdiction de la mise au point,
de la fabrication et du stockage des
armes bactériologiques (biologiques)
ou à toxines et sur leur destruction**

24 novembre 2009
Français
Original: anglais

Réunion de 2009
Genève, 7-11 décembre 2009
Point 3 de l'ordre du jour provisoire
Adoption du programme de travail

Programme de travail provisoire

Présenté par le Président*

Lundi 7 décembre 2009

Séance d'ouverture (publique)

10 heures	<i>Point 1 de l'ordre du jour:</i>	Ouverture de la Réunion.
	<i>Point 2 de l'ordre du jour:</i>	Adoption de l'ordre du jour.
	<i>Point 3 de l'ordre du jour:</i>	Adoption du programme de travail.
	<i>Point 4 de l'ordre du jour:</i>	Adoption du Règlement intérieur.
	<i>Point 5 de l'ordre du jour:</i>	Débat général.

Séance de travail (publique)

15 heures	<i>Point 5 de l'ordre du jour:</i>	Débat général (suite).
-----------	------------------------------------	------------------------

16 h 30	(Temps réservé aux consultations informelles – organisations non gouvernementales)
---------	--

* Présenté après la date limite, dès que les informations requises sont parvenues au secrétariat.

Mardi 8 décembre 2009

Séance de travail (privée)

10 heures *Point 6 de l'ordre du jour:*

En vue de renforcer la coopération, l'assistance et les échanges internationaux aux fins de l'application des sciences et des techniques biologiques à des fins pacifiques, examen de la promotion du renforcement des capacités en matière de surveillance, de dépistage, de diagnostic et de confinement des maladies infectieuses.

(Buts)

Séance de travail (privée)

15 heures *Point 6 de l'ordre du jour:*

En vue de renforcer la coopération, l'assistance et les échanges internationaux aux fins de l'application des sciences et des techniques biologiques à des fins pacifiques, examen de la promotion du renforcement des capacités en matière de surveillance, de dépistage, de diagnostic et de confinement des maladies infectieuses.

(Examen des problèmes, des difficultés, des besoins et des contraintes)

Mercredi 9 décembre 2009

Séance de travail (privée)

10 heures *Point 6 de l'ordre du jour:*

En vue de renforcer la coopération, l'assistance et les échanges internationaux aux fins de l'application des sciences et des techniques biologiques à des fins pacifiques, examen de la promotion du renforcement des capacités en matière de surveillance, de dépistage, de diagnostic et de confinement des maladies infectieuses.

(Mise en place de renforcement des capacités)

Séance de travail (privée)

15 heures *Point 6 de l'ordre du jour:*

En vue de renforcer la coopération, l'assistance et les échanges internationaux aux fins de l'application des sciences et des techniques biologiques à des fins pacifiques, examen de la promotion du renforcement des capacités en matière de surveillance, de dépistage, de diagnostic et de confinement des maladies infectieuses.

(Mise en place de l'infrastructure requise)

Judi 10 décembre 2009

Séance de travail (privée)

10 heures *Point 6 de l'ordre du jour*

En vue de renforcer la coopération, l'assistance et les échanges internationaux aux fins de l'application des sciences et des techniques biologiques à des fins pacifiques, examen de la promotion du renforcement des capacités en matière de surveillance, de dépistage, de diagnostic et de confinement des maladies infectieuses.

(Valorisation des moyens humains)

(Élaboration des procédures opérationnelles normalisées)

Séance de travail (privée)

15 heures *Point 7 de l'ordre du jour:*

Rapports du Président et des États parties sur les activités de promotion de l'universalisation.

Point 8 de l'ordre du jour:

Rapport de l'Unité d'appui à l'application (y compris le rapport sur la participation à la mise en œuvre des mesures de confiance)

Vendredi 11 décembre 2009

Séance de travail (privée)

10 heures *Point 9 de l'ordre du jour:*

Modalités d'organisation de la Réunion d'experts et de la Réunion des États parties de 2010.

10 h 30 Examen du projet de rapport factuel décrivant les travaux de la réunion.

Séance de clôture (publique)

15 heures *Point 10 de l'ordre du jour:*

Adoption du rapport de la Réunion.

Point 11 de l'ordre du jour:

Clôture de la Réunion.
